



Motif pour un report d'audience

Par **lianed123**, le **14/12/2010** à **01:05**

Bonjour,

Je suis convoqué par le juge au TI de Mantes la Jolie vendredi 13 décembre prochain car j'ai fait une opposition à une injonction de payer. J'ai fait un premier courrier envoyé samedi dernier en expliquant au juge que je demandais un report d'audience pour demande d'aide juridictionnelle. J'ai agit trop tôt car je me suis rendue compte en ayant le dossier d'aide en main que je ne pouvais pas en bénéficier.

Je recherche donc une autre assistance juridique (avocat ou avoué). Je pense aller au TI de Mantes demain, mais que dois-je dire au juge pour demander un report maintenant que je sais que je ne peux pas avoir l'aide juridictionnelle ?. Dois-je déposer un courrier lui demandant un report car je cherche un avocat (ce qui annule mon précédent envoi par Recommandé)?. Je ne sais pas si ma demande est claire, mais si quelqu'un me suit et peut m'éclairer ? ce serait avec une vive reconnaissance,

Cordialement,
éliane